

INFO • TV • RADIO • FÉDÉRALES 2023

UKRAINE • SUISSE • MONDE

Rechercher

ENVIRONNEMENT • PLUS

Vaud

Modifié le 8 septembre 2022 à 22:59



Face à des factures d'électricité astronomiques, la commune de Saint-Prex porte plainte



La commune de Saint-Prex (VD) porte plainte contre la hausse du prix de l'électricité: interview de Jan Von Overbeck / Forum / 4 min. / le 7 septembre 2022

Certaines communes sont aujourd'hui confrontées à des hausses astronomiques de leurs factures d'électricité. C'est notamment le



de la commune de Saint-Prex (VD), qui a décidé de porter plainte à la Commission de la concurrence.



Très remontée contre les hausses que lui impose son fournisseur de courant, la commune vaudoise a également décidé de porter son cas devant le Surveillant des prix.

Jan Von Overbeck, municipal en charge de l'énergie de Saint-Prex, est convaincu qu'une partie de cette augmentation, qui s'élève à 1600%, est spéculative. Au lieu de déboursier 70'000 francs, la facture de la commune s'élèvera ainsi à 1,3 million.

>> Voir aussi le reportage du 19h30



St-Prex (VD) a alerté la Commission de la concurrence puis le Surveillant des prix contre une hausse abyssale du prix de l'électricité / 19h30 / 2 min. / le 8 septembre 2022

"Cette augmentation est hors de toute proportion et profite aux prestataires d'énergie. Les habitants de la commune n'ont pas à en payer le prix", s'est-il insurgé mercredi dans Forum.

"Le marché ne fonctionne plus"

Si de nombreuses autres communes ne connaissent pas la situation de Saint-Prex, c'est parce qu'elles n'ont pas choisi le marché libre de l'électricité comme l'a fait la commune vaudoise.

En tant que collectivité publique, Saint-Prex n'aurait-elle pas dû opter plutôt pour la sécurité? "Je suis favorable à un marché libre, mais il faut avoir un marché qui fonctionne. Or, ce n'est actuellement plus le cas", répond Jan Von Overbeck. Selon lui, ces variations de prix ne sont tout simplement plus en corrélation avec la réalité de la production.



>> Lire à ce sujet: **Commune par commune, la carte des nausées au prix de l'électricité en 2023**

Pas d'augmentation d'impôts prévue

Depuis 2009, les grands clients dont la consommation annuelle est égale ou supérieure à 100'000 kWh ont la possibilité de choisir librement leur fournisseur d'électricité. L'idée était de permettre aux entreprises ou collectivités de faire jouer la concurrence et de bénéficier de prix a priori plus bas.

Pour l'heure, l'augmentation des impôts des citoyens de Saint-Prex n'est pas à l'ordre du jour. "On a encore jusqu'à mi-décembre pour négocier. Des mesures vont également être prises par la commune, comme l'installation express de panneaux solaires", confie-t-il.

>> Les explications de Nicolas Charton, consultant en stratégie énergétique



Nicolas Charton, consultant en stratégie énergétique, décrypte l'explosion des prix des futurs contrats d'électricité / 19h30 / 2 min. / le 8 septembre 2022

Esther Coquoz/hkr

Publié le 7 septembre 2022 à 19:38 - Modifié le 8 septembre 2022 à 22:59



À consulter également



La Suisse pourrait devoir recourir à des centrales à pétrole pour contrer la pénurie d'électricité

Forum

Le 17 août 2022



Électricité en Suisse: peut-on produire plus?

Forum

Le 12 août 2022



Les prix de l'électricité en forte hausse pour l'an prochain en Suisse

Le 12h30

Le 31 août 2022



Stefan Meierhans réagit à la hausse des prix de l'électricité en Suisse (vidéo)

Forum

Le 1 septembre 2022

La RTS

À propos

FAQ

Conditions générales

Charte de confidentialité

Contact

Travailler à la RTS

Communiqués de presse

Play Suisse

Recevoir nos programmes

Comment écouter nos podcasts

Ventes aux professionnels

RTS Avec Vous

Valeur Publique

SSR Suisse Romande

Médiation



Gérer les
paramètres
relatifs aux
cookies

Visiter les studios

Jurisprudence

Assister aux
émissions

SRF | RSI | RTR | SWI

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et
télévision

SRG SSR

